



**Norme  
internationale**

**ISO 6872**

**Médecine bucco-dentaire —  
Matériaux céramiques**

*Dentistry — Ceramic materials*

**Cinquième édition  
2024-08**

iTeh Standards  
(<https://standards.itih.ai>)  
Document Preview

[ISO 6872:2024](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024>

iTeh Standards  
(<https://standards.iteh.ai>)  
Document Preview

[ISO 6872:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2024

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

<b>Avant-propos</b> .....	<b>v</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>vi</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
3.1 Matériau .....	1
3.2 Traitement .....	2
3.3 Propriétés .....	3
<b>4 Types, classes et leur identification</b> .....	<b>3</b>
<b>5 Exigences</b> .....	<b>4</b>
5.1 Uniformité .....	4
5.2 Absence d'éléments étrangers .....	5
5.3 Caractéristiques de mélange et de condensation des céramiques dentaires de Type I .....	5
5.4 Propriétés physiques et chimiques .....	5
5.5 Facteur de retrait .....	5
<b>6 Échantillonnage</b> .....	<b>5</b>
6.1 Céramiques dentaires de Type I .....	5
6.2 Céramiques dentaires de Type II .....	5
<b>7 Méthodes d'essai</b> .....	<b>6</b>
7.1 Préparation des éprouvettes .....	6
7.1.1 Généralités .....	6
7.1.2 Composition des éprouvettes (céramique dentaire de Type I) .....	6
7.1.3 Appareillage pour le mélange .....	6
7.1.4 Méthode de mélange .....	6
7.1.5 Mode opératoire pour la fabrication de l'éprouvette .....	6
7.1.6 Cuisson .....	7
7.2 Radioactivité de la céramique dentaire .....	7
7.2.1 Préparation des échantillons .....	7
7.2.2 Mode opératoire de comptage .....	7
7.2.3 Expression des résultats .....	7
7.3 Résistance à la flexion .....	7
7.3.1 Généralités .....	7
7.3.2 Essais de flexion trois et quatre points .....	7
7.3.3 Essai de flexion biaxiale (piston sur trois billes) .....	11
7.4 Coefficient de dilatation thermique linéaire .....	14
7.4.1 Appareillage .....	14
7.4.2 Préparation des éprouvettes (céramiques dentaires de Types I et II) .....	14
7.4.3 Mesurage dilatométrique .....	14
7.4.4 Expression des résultats .....	14
7.5 Température de transition vitreuse .....	14
7.5.1 Mode opératoire .....	14
7.5.2 Expression des résultats .....	15
7.6 Solubilité chimique .....	15
7.6.1 Réactif .....	15
7.6.2 Appareillage .....	15
7.6.3 Préparation des éprouvettes .....	16
7.6.4 Mode opératoire .....	16
7.6.5 Calcul et expression des résultats .....	16
<b>8 Informations et instructions</b> .....	<b>16</b>
8.1 Informations .....	16
8.1.1 Généralités .....	16
8.1.2 Céramiques dentaires de Type I .....	16

## ISO 6872:2024(fr)

8.1.3	Céramiques dentaires de Type II .....	17
8.2	Mode d'emploi.....	17
<b>9</b>	<b>Emballage, marquage et étiquetage</b> .....	<b>17</b>
9.1	Emballage.....	17
9.2	Marquage et étiquetage.....	17
<b>Annexe A</b>	<b>(informative) Ténacité à la rupture</b> .....	<b>19</b>
<b>Annexe B</b>	<b>(informative) Analyse statistique de Weibull</b> .....	<b>26</b>
<b>Annexe C</b>	<b>(informative) Protocole d'évaluation de la stabilité hydrothermale de la zircone tétragonale stabilisée à l'oxyde d'yttrium (Y-TZP)</b> .....	<b>28</b>
<b>Bibliographie</b>	.....	<b>32</b>

# iTeh Standards (<https://standards.iteh.ai>) Document Preview

[ISO 6872:2024](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'ISO attire l'attention sur le fait que la mise en application du présent document peut entraîner l'utilisation d'un ou de plusieurs brevets. L'ISO ne prend pas position quant à la preuve, à la validité et à l'applicabilité de tout droit de propriété revendiqué à cet égard. À la date de publication du présent document, l'ISO n'avait pas reçu notification qu'un ou plusieurs brevets pouvaient être nécessaires à sa mise en application. Toutefois, il y a lieu d'avertir les responsables de la mise en application du présent document que des informations plus récentes sont susceptibles de figurer dans la base de données de brevets, disponible à l'adresse [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets). L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié tout ou partie de tels droits de brevet.

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 106, *Médecine bucco-dentaire*, sous-comité SC 2, *Produits pour prothèses dentaires*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 55, *Médecine bucco-dentaire*, du Comité européen de normalisation (CEN), conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette cinquième édition annule et remplace la quatrième édition (ISO 6872:2015), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle incorpore également l'Amendement ISO 6872:2015/Amd 1:2018.

La principale modification est la suivante:

- ajout de l'[Annexe C](#) sur le protocole d'évaluation de la stabilité hydrothermale du zirconium tétragonal stabilisé à l'oxyde d'yttrium (Y-TZP).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

Aucune exigence qualitative ou quantitative spécifique relative à l'absence de risques biologiques n'est incluse dans le présent document, mais il est recommandé que, pour l'évaluation des éventuels risques biologiques ou toxicologiques, référence soit faite à l'ISO 10993-1 et à l'ISO 7405.

iTeh Standards  
(<https://standards.itih.ai>)  
Document Preview

[ISO 6872:2024](https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024)

<https://standards.itih.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9aec-f66c29ad343e/iso-6872-2024>

# Médecine bucco-dentaire — Matériaux céramiques

## 1 Domaine d'application

Le présent document spécifie les exigences, les recommandations et les méthodes d'essai correspondantes relatives aux matériaux céramiques dentaires pour les restaurations et les prothèses tout céramique et céramo-métalliques.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 1942, *Médecine bucco-dentaire — Vocabulaire*

ISO 3696, *Eau pour laboratoire à usage analytique — Spécification et méthodes d'essai*

ISO 13078, *Médecine bucco-dentaire — Four dentaire — Méthode d'essai pour le mesurage de la température au moyen d'un thermocouple*

ISO 13078-2, *Médecine bucco-dentaire — Four dentaire — Partie 2: Méthode d'essai pour l'évaluation du programme de cuisson d'un four via une cuisson de glaçure*

ISO 13078-3, *Médecine bucco-dentaire — Fours dentaires — Partie 3: Méthode d'essai pour l'évaluation du mesurage des hautes températures de frittage au moyen d'un thermocouple externe*

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 1942 ainsi que les suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

### 3.1 Matériau

#### 3.1.1

##### **céramique-dentine chromatique**

céramique-dentine ayant une puissance ou une saturation élevée de la teinte (couleur)

#### 3.1.2

##### **céramique dentaire**

céramique préparée pour la fabrication de prothèses dentaires et de restaurations dentaires

#### 3.1.3

##### **céramique-dentine**

*céramique dentaire* (3.1.2) pigmentée et légèrement translucide utilisée pour simuler l'aspect naturel de la dentine d'une restauration céramique ou d'une prothèse dentaire

### 3.1.4

#### **céramique-émail**

*céramique dentaire* (3.1.2) pigmentée et légèrement translucide utilisée pour simuler l'émail naturel d'une restauration céramique ou d'une prothèse dentaire

### 3.1.5

#### **céramique fluorescente**

*céramique dentaire* (3.1.2) qui absorbe l'énergie rayonnante et l'émet sous forme d'énergie rayonnante d'une longueur d'onde différente, dont la totalité ou la majorité des longueurs d'onde dépasse celles de l'énergie absorbée

EXEMPLE Absorption de lumière ultraviolette avec émission de lumière bleue.

### 3.1.6

#### **vitrocéramique**

*céramique dentaire* (3.1.2) obtenue par traitement thermique d'un verre, en vue d'initier l'amorçage et la croissance d'une microstructure totalement ou essentiellement cristalline

### 3.1.7

#### **liquide de modelage**

liquide auquel une *céramique dentaire* (3.1.2) en poudre est mélangée, en vue de la façonner ou de la modeler avant la cuisson

### 3.1.8

#### **céramique-émail modificatrice**

*céramique-émail* (3.1.4) utilisée pour modifier le contour de surface d'une restauration, par exemple, ajouter un contact, souvent cuite à une température moins élevée que la céramique-émail ou la *céramique-dentine* (3.1.3)

### 3.1.9

#### **céramique monolithique**

*céramique dentaire* (3.1.2) essentiellement constituée d'un seul matériau uniforme

Note 1 à l'article: Une mince couche de céramique glaçure (technique de coloration) peut être appliquée.

### 3.1.10

#### **céramique-émail opalescente**

*céramique-émail* (3.1.4) contenant des particules microfines ayant un indice de réfraction très différent de celui de la matrice en céramique dans laquelle elles sont incorporées

Note 1 à l'article: Cette matière diffuse des longueurs d'onde plus courtes de lumière (par exemple, bleu) et transmet des longueurs d'onde plus élevées de lumière (par exemple, rouge).

### 3.1.11

#### **lingot à presser**

*céramique dentaire* (3.1.2) sous forme de pastille ou de lingot, conçue pour être utilisée dans un four particulier, qui permet au lingot d'être injecté/coulé/pressé dans un moule, préparé grâce la technique de la cire perdue

## 3.2 Traitement

### 3.2.1

#### **condensation**

traitement de la *céramique dentaire* (3.1.2) consistant à faire vibrer une suspension de poudre céramique dentaire pour compacter la poudre, avant le frittage

### 3.2.2

#### **cuisson**

procédé par lequel la chaleur et d'autres paramètres (par exemple la pression mécanique ou gazeuse), sont appliqués à la céramique en poudre ou à la poudre compactée, afin d'accroître la densité de la céramique dans la forme requise

### 3.2.3

#### **frittage**

procédé de densification et de consolidation d'une pâte crue par l'application de chaleur, conduisant à une liaison des particules céramiques et à une augmentation de leurs interfaces de contact par le mouvement des atomes à l'intérieur et entre les grains céramiques de la microstructure polycristalline en cours de développement

Note 1 à l'article: Le frittage peut se produire directement ou par l'intermédiaire d'une deuxième phase, par exemple un frittage par réaction et un frittage avec phase liquide.

[SOURCE: ISO 20507:2022, 3.2.69]

## 3.3 Propriétés

### 3.3.1

#### **classe de céramique dentaire**

classification d'une *céramique dentaire* (3.1.2) selon la fonction à laquelle elle est destinée

### 3.3.2

#### **ténacité à la rupture**

paramètre conventionnel en mécanique de la rupture, indiquant l'aptitude d'un matériau à résister à la propagation des fissures

### 3.3.3

#### **température de transition vitreuse**

$T_g$   
point médian approximatif de la plage de températures où le verre passe d'un comportement élastique à un comportement viscoélastique, caractérisé par l'apparition d'un changement rapide de son coefficient de dilatation thermique

### 3.3.4

#### **glaçure**

aspect de la surface obtenu lorsque le brillant est cliniquement et esthétiquement acceptable

## 4 Types, classes et leur identification

Pour les besoins du présent document, les céramiques dentaires sont classées en deux types:

- Type I: céramiques dentaires fournies sous forme de poudres, de pâtes ou d'aérosols;
- Type II: toutes les autres formes de céramiques.

Les céramiques dentaires sont divisées en cinq classes en fonction de l'usage clinique auquel elles sont destinées, conformément aux descriptions du [Tableau 1](#). Dans le cas où un colorant est ajouté à la poudre pour l'identifier, il est recommandé d'utiliser le code couleur indiqué dans le [Tableau 2](#).

**Tableau 1 — Classification des céramiques pour restaurations et prothèses fixes en fonction de l'usage clinique prévu et valeurs requises pour les propriétés mécaniques et chimiques**

Classe	Indications cliniques recommandées	Propriétés mécaniques et chimiques	
		Résistance à la flexion [MPa] valeur minimale moyenne (voir 7.3)	Solubilité chimique [ $\mu\text{g}/\text{cm}^2$ ] (voir 7.6)
1	a) Céramique monolithique pour prothèses antérieures unitaires, revêtements, inlays, onlays, collés.	50	< 100
	b) Céramique pour recouvrir une infrastructure en métal ou en céramique.	50	< 100
2	a) Céramique monolithique pour prothèses antérieures ou postérieures unitaires collées.	100	< 100
	b) Céramique d'infrastructure entièrement recouverte pour prothèses antérieures ou postérieures unitaires collées.	100	< 2 000
3	a) Céramique monolithique pour prothèses antérieures ou postérieures unitaires et pour bridges trois éléments sans molaire, collés ou non collés.	300	< 100
	b) Céramique d'infrastructure entièrement recouverte pour prothèses antérieures ou postérieures unitaires et pour bridges trois éléments sans molaire, collés ou non collés.	300	< 2 000
4	a) Céramique monolithique pour bridges trois éléments avec molaire.	500	< 100
	b) Céramique d'infrastructure partiellement ou entièrement recouverte pour bridges trois éléments avec molaire.	500	< 2 000
5	Céramique monolithique pour prothèses d'infrastructure partiellement ou entièrement recouverte pour au moins quatre éléments.	800	< 100

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/e3d90a70-7a38-4143-9a6c-f66c29ad343e/iso-6872-2024>

**Tableau 2 — Code couleur recommandé pour l'identification des poudres de céramique dentaire de Type I**

Matériau	Code couleur
Céramique-dentine	Rose
Céramique-émail	Bleu
Céramique fluorescente	Jaune
Céramique-dentine à valeur chromatique élevée	Orange
Céramique-émail opalescente	Bleu-vert
Céramique-émail modificatrice (par exemple translucide, transparente)	Violet

## 5 Exigences

### 5.1 Uniformité

Les pigments minéraux employés pour obtenir la coloration de la céramique dentaire pendant sa cuisson ainsi que tous les colorants organiques (code couleur) doivent être uniformément répartis dans la céramique dentaire; dans le cas de céramiques dentaires en poudre, aucune séparation du ou des pigments ne doit se produire, lorsque la poudre est mélangée comme en 7.1.4. Effectuer un examen visuel.

## 5.2 Absence d'éléments étrangers

**5.2.1** Les céramiques dentaires doivent être exemptes d'éléments étrangers, une fois l'examen visuel effectué.

**5.2.2** La concentration d'activité massique des matériaux céramiques dentaires ne doit pas dépasser  $1,0 \text{ Bq}\cdot\text{g}^{-1}$  d' $^{238}\text{U}$ . Effectuer les essais conformément à [7.2](#).

**5.2.3** Il est recommandé d'utiliser des matériaux organiques de qualité alimentaire pour tous les colorants suivant le code couleur de la céramique en poudre, conformément au [Tableau 2](#).

## 5.3 Caractéristiques de mélange et de condensation des céramiques dentaires de Type I

Lorsqu'elle est mélangée comme en [7.1.4](#) avec de l'eau ou un liquide de modelage recommandé par le fabricant, une céramique dentaire ne doit former ni grumeaux ni granulés visibles à l'examen visuel.

La pâte obtenue doit permettre la fabrication, par la condensation de couches successives, des restaurations et des prothèses indiquées. Lorsque la pâte est condensée comme en [7.1.4](#), elle ne doit pas se fissurer et ne doit pas se désagréger au cours du séchage, lorsqu'elle est vérifiée visuellement.

## 5.4 Propriétés physiques et chimiques

Les propriétés physiques et chimiques des éprouvettes de céramique dentaire, préparées à partir des céramiques de Type I et II et soumises à essai conformément aux méthodes appropriées décrites à [l'Article 7](#), doivent satisfaire aux exigences spécifiées dans le [Tableau 1](#). Outre les propriétés physiques et chimiques requises, d'autres propriétés physiques et chimiques importantes peuvent être consignées, notamment la ténacité à la rupture ([Annexe A](#)), les paramètres de distribution de la résistance ([Annexe B](#)) et la stabilité hydrothermale ([Annexe C](#)). Le coefficient de dilatation thermique des céramiques ne doit pas s'écarter de plus de  $0,5 \times 10^{-6} \text{ K}^{-1}$  de la valeur déclarée par le fabricant (voir [8.2.2](#)). La température de transition vitreuse des céramiques ne doit pas s'écarter de plus de  $20 \text{ °C}$  de la valeur déclarée par le fabricant (voir [8.2.2](#)).

## 5.5 Facteur de retrait

L'incertitude de mesure absolue du facteur de retrait par lequel les dimensions du matériau partiellement fritté doivent être divisées comme indiqué en [9.2.2 c\)](#) doit être de  $\pm 0,002$ .

# 6 Échantillonnage

## 6.1 Céramiques dentaires de Type I

Utiliser les emballages unitaires du même lot contenant suffisamment de matériau pour effectuer les essais spécifiés, plus une marge de tolérance pour les essais répétés, si nécessaire. S'il existe plus d'une teinte d'une céramique dentaire, effectuer l'essai avec la couleur/teinte la plus souvent utilisée. Tous les matériaux soumis à essai doivent provenir du même lot.

Des quantités suffisantes de liquide de modelage doivent être prélevées, si leur emploi est recommandé par le fabricant. Les quantités doivent être celles recommandées par les fabricants concernés.

## 6.2 Céramiques dentaires de Type II

Tous les matériaux utilisés pour effectuer les essais conformément au présent document doivent provenir du même lot. S'il existe plus d'une teinte d'une céramique dentaire, effectuer l'essai avec la couleur/teinte la plus souvent utilisée.

## 7 Méthodes d'essai

### 7.1 Préparation des éprouvettes

#### 7.1.1 Généralités

Pour des instructions détaillées, se reporter aux méthodes d'essai individuelles.

Pour les céramiques de Type I (sauf indication contraire ou incompatible avec le texte), l'appareillage décrit en [7.1.2](#), ainsi que les conditions de mélange, condensation et cuisson ([7.1.3](#), [7.1.4](#) et [7.1.5](#)) s'appliquent à l'ensemble des méthodes d'essai.

#### 7.1.2 Composition des éprouvettes (céramique dentaire de Type I)

Le liquide utilisé pour préparer les éprouvettes doit être de l'eau satisfaisant aux exigences relatives à l'eau de qualité 3 (ISO 3696) ou, le cas échéant, le liquide de modelage recommandé par le fabricant de la poudre céramique dentaire. La quantité de poudre nécessaire doit être prélevée à partir de la masse totale de poudre appropriée, obtenue conformément à [6.1](#).

#### 7.1.3 Appareillage pour le mélange

Tout l'appareillage utilisé pour effectuer les mélanges doit être propre et sec.

##### 7.1.3.1 Plaque de verre ou palette de mélange.

**7.1.3.2 Spatule**, fabriquée avec un matériau (le verre est recommandé) qui ne s'use pas facilement par abrasion par la céramique dentaire en poudre. Les instruments utilisés pour les opérations de mélange doivent être fabriqués avec un matériau qui ne contamine pas la céramique dentaire.

**7.1.3.3 Moule ouvert en plusieurs parties**, dont on peut extraire l'éprouvette condensée sans la déformer.

**7.1.3.4 Système de vibration** (table ou outil vibrant), capable de vibrer à une fréquence allant de 50 Hz à 60 Hz ou conformément aux instructions du fabricant.

#### 7.1.4 Méthode de mélange

Mélanger l'eau ou le liquide de modelage avec la céramique en poudre dans les proportions recommandées par le fabricant. Éviter de mélanger trop énergiquement, car cela risquerait d'introduire des bulles d'air dans la pâte et, pendant et après le mélange, vérifier la conformité à [5.1](#) et [5.2](#).

#### 7.1.5 Mode opératoire pour la fabrication de l'éprouvette

Remplir le moule jusqu'à ce qu'il déborde de pâte de céramique dentaire et faire vibrer. Lorsque le liquide en excès apparaît à la surface libre de l'éprouvette, placer un papier absorbant (ou un matériau absorbant semblable) sur la surface de l'éprouvette et enlever continuellement le liquide en excès, en remplaçant le papier aussitôt qu'il est saturé par le liquide. Continuer la vibration et l'absorption jusqu'à ce que l'on ne puisse plus enlever de liquide; niveler alors la surface libre de l'éprouvette condensée à l'aide d'un instrument approprié (une lamelle de verre biseautée de microscope est parfaitement adaptée à cet effet). Après avoir retiré l'éprouvette du moule, la placer sur un plateau de cuisson, la laisser sécher et vérifier la conformité à [5.3](#).

NOTE D'autres méthodes de façonnage, telles que la compression à sec, sont acceptables pour la fabrication d'éprouvettes.